



ZigZag

EN ATTENDANT LE "MUNDIAL"

Des habitants du nord-est du Brésil, qui s'étaient lâchés un peu en pillant des magasins, ont rapporté aux commissariats ou abandonné dans les rues la marchandise volée. Selon « Libération » (22/5), le maire de la commune d'Abreu a ordonné que les écoles de la ville « reprennent les cours d'instruction civique ».

Première leçon : « Quand tu pilles autour de toi, l'emballage tu remporteras. »

LA FRANCE XÉNOPHOBES ?



MON CHIEN S'APPELLE OSCAR

Le pavillon britannique du Festival de Cannes a décerné une Dog Palm, c'est-à-dire une « palme pour chiens », aux tous ceux qui ont participé aux films en compétition. La mention spéciale va à Moujik, le chien de « Saint Laurent », pour la séquence où il meurt d'une overdose. Bertrand Bonello, son réalisateur, s'explique (« Le Monde », 25/5) : « Nous lui avons donné un hallucinogène. Ce chien a vécu la plus belle journée de sa vie. »

Une dose de plus, et il gagnait la palme du film X.

CUBA No !

Fidel Castro, du temps de sa splendeur, avait un sosie nommé Silvino Alvarez. Auteur de « La vie cachée de Fidel Castro », l'explorateur du corps Juan Reinaldo Sánchez raconte cette anecdote

Coût de vent sur Sein

Sur l'île de Sein, rien ne pousse, à cause du grand vent. Et il n'y a aucune éolienne, à cause d'EDF. Laquelle, depuis des lustres, importe chaque année 420 000 litres de fioul (à 1 euro le litre) pour faire tourner les trois groupes électrogènes qui alimentent les 200 habitants... Aberrant...

Voilà trois ans, l'ingénieur Patrick Saultier, dont la société, Brocéliande Energies locales, exploite six éoliennes à Plélan-le-Grand, en Ille-et-Vilaine, propose aux Sénans de créer une société locale chargée de développer les énergies renouvelables. Il réussit à convaincre le conseil municipal, qui valide son projet en juillet 2012. La Région Bretagne donne sa bénédiction.

Cachez cette éolienne que je ne saurais voir

Saultier s'associe alors avec Serge Coatmeur, gardien du phare de l'île de Sein (et alors premier adjoint au maire), pour créer la société par actions simplifiées IDSE (Île de Sein Energie), laquelle est censée être contrôlée par les habitants. Elle compte 66 associés, dont 40 résidents sénans qui cotisent dans la mesure de leurs moyens (69 000 euros en

tout). Objectif affiché : sortir du fioul en dix ans, et fournir toute l'île en électricité 100 % renouvelable, au même coût qu'aujourd'hui... Le projet prévoit une éolienne de 300 kW, deux hydroliennes et des panneaux solaires.

La société contacte alors EDF, qui met illico son veto, avec cet argument massue : ce n'est pas réglementaire ! En effet, un arrêté ministériel particulièrement croquignolet du 23 avril 2008 interdit que soit produite en France de l'électricité qui provienne à plus de 30 % des énergies renouvelables... Les pro-éoliennes rétorquent que ce seuil de 30 % s'applique au réseau national, mais que, justement, l'île de Sein n'y est pas reliée. EDF ne veut rien savoir. Et présente de son côté un projet mixte, fioul et énergies renouvelables, parfaitement réglementaire...

Depuis, la guerre fait rage sur les 46 hectares de l'île. Tournant casaque, le maire, Jean-Pierre Kerloc'h, se rallie au projet d'EDF. Lequel se montre soudain très généreux envers Sein, versant pour la première fois une subvention de 25 000 euros à l'antenne locale de la Société nationale des sauveteurs en mer... Et l'ingénieur Patrick Saultier se retrouve sous le feu des critiques : il faut dire qu'il se montre plutôt gourmand, puisque les statuts d'IDSE pré-

voient qu'il touche 100 000 euros d'émoluments par an. Pour le nouveau maire, élu lors des dernières municipales, le projet d'IDSE n'est rien d'autre qu'« une pure opération financière ».

Patrick Saultier parle, lui, de pure perte : « EDF n'acceptera jamais notre projet. » Le gardien de phare Serge Coatmeur s'accroche encore : « Il faudrait que le bon sens reprenne le dessus. Hélas, on ne parle plus de projet, mais de personnes. On a fait de moi un traître, et de Saultier, un escroc. Or le projet tient toujours... » EDF, de son côté, affirme : « Nous n'avons pas de contrainte de calendrier », ce que tout le monde avait déjà remarqué.

Le vent de la transition énergétique atteindra-t-il un jour Sein ? Pour le moment, sur l'île, les groupes électrogènes au fioul n'ont jamais si bien marché...

Professeur Canardeau

Raide comme la justice de Lausanne

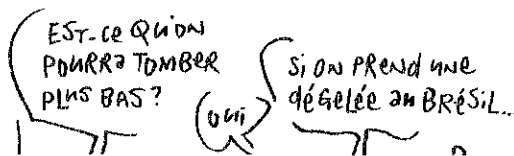
L'HUMORISTE Vincent Kucholl, très apprécié en Suisse romande, a cru à une mauvaise blague quand il a reçu la lettre d'un juge vaudois lui imposant la curatelle d'une personne handicapée. C'est la loi suisse : faute de volontaires, on peut vous désigner tuteur de quelqu'un, en principe en vous demandant votre avis et en se renseignant sur vos disponibilités. Mais seulement en principe ! Une loi tellement bizarre qu'elle n'est quasiment pas appliquée en Suisse, sauf dans le canton de Vaud.

Il se trouve que Kucholl est un type plutôt occupé, souvent en tournée, administrateur d'une

troupe théâtrale et chroniqueur à la radio. Et qu'aucun membre d'aucun tribunal n'a pris soin de lui demander son avis pour assister un étranger dans ses démarches administratives. Or la personne dont on lui imposait la curatelle est « un réfugié tamoul souffrant d'épilepsie et comprenant mal le français », précise le quotidien suisse « 24 heures » (26/5). Après un marathon judiciaire, la justice de Berne, moins raide que celle de Lausanne, a annulé la réquisition du juge vaudois et libéré Kucholl de ce sympathique fardeau.

Domage, il avait une occasion en or d'apprendre le tamoul...

CELLULE DE CRISE À L'ÉLYSÉE



Le 1

« ALLEZ va, pleurez pas ! » « Le petit poète, oui, celui-là du "Canard" », ne rimait plus le pataouète, ce bel argot d'Alger qu'il maîtrisait comme un agrégé. Roro de Bab-el-Oued, de son vrai nom Roland Bacri, est mort samedi 24 mai à Paris, dans son lit. Un lieu bien choisi pour celui qui, de son très imitable accent, aimait discuter des mérites comparés de la sieste d'un côté et de l'autre de la Méditerranée. « Not' sieste à nous et vot' sieste à vous, excuse-moi, mon tonton, c'est le jour et la nuit. »

Au « Canard », il appelait tout le monde « mon tonton ». « Viens déjeuner, mon tonton. On prend un couscous et on rigole », et il aimait aussi qu'on l'appelle ainsi. Il avait 88 ans et était

La sortie un coup q

PRÉSIDENT sortant du Festival de Cannes, Gilles Jacob n'a pas digéré le coup de com' des producteurs de « Welcome to New York », le film d'Abel Ferrara sur l'affaire Strauss-Kahn (lire p. 6), projeté lors d'une avant-première sauvage sur une plage, le 17 mai : « C'est une sorte de parasitisme, comme des coucous dans un nid » (RTL, 25/5).

Le but était d'assurer la promo du film et de faire croire que sa sortie exclusive en VOD (vidéo à la demande, payante, sur Internet) était une révolution voulue.